

## AXE 0 : Pilotage, coordination et suivi des actions

### Action 0.1

## Compléter le diagnostic de vulnérabilité pour élaborer le plan d'action du PAPI complet n°2

### Objectif

Mobiliser les résultats des actions menées dans le PAPI complet n°1 pour faire évoluer le diagnostic de vulnérabilité du territoire

Proposer une stratégie de gestion des risques d'inondation à l'échelle communautaire, dans le prolongement de celle présentée dans le présent dossier de candidature

Décliner la stratégie par un programme d'actions n°2 et son plan de financement

Produire les éléments techniques nécessaires à l'élaboration du dossier de candidature à la labellisation du prochain PAPI complet y compris l'évaluation environnementale du programme et la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme.

### Description de l'action

Les membres du COPIL du PAPI devront disposer, à l'échelle communautaire, d'un outil d'analyse et de synthèse des résultats des aménagements et actions menées dans le premier programme et visant à réduire la vulnérabilité servant à la fois de méthode de travail et de cohésion. Dans le cadre de cette action, il s'agit de passer du diagnostic globalement homogène du territoire mais présentant des spécificités locales pour lesquelles des mesures auront été engagées à un **diagnostic mettant en avant les secteurs du territoire bénéficiant d'une moins bonne connaissance** en termes d'aléa et de vulnérabilité des enjeux afin de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques. **Cette action est donc ensemblière des études de diagnostic initiales et des conclusions des études thématiques** (gestion des cours d'eau, réduction de la vulnérabilité) conduites dans le PAPI complet n°1.

L'outil SIG intracommunautaire de visualisation de la vulnérabilité du territoire dont le développement est poursuivi (action 1-3) sera utilisé comme outil d'aide à la décision.

Cette action vise à élaborer le programme du PAPI complet n°2 de manière concertée, en mobilisant les acteurs locaux et/ou futurs Maître d'Ouvrage, en assurant l'interface avec les différents PAPI voisins et les partenaires techniques et financiers. Les comptes rendus de la concertation seront intégrés au dossier de candidature du PAPI complet.

Mais, pour décider des actions pertinentes, la connaissance de la vulnérabilité des enjeux est le seul critère socioéconomique. Les partenaires de la gouvernance s'appuieront donc sur le diagnostic territorial de vulnérabilité actualisé pour faire **s'inscrire dans la continuité de la stratégie globale de gestion du risque initiée**, puis de la décliner en un programme d'actions visant à consolider un PAPI complet.



### L'action dans le PAPI

**Objectif stratégique :**  
*Pérenniser la réduction du risque par un développement territorial équilibré*

**Orientation stratégique :**  
*Coordonner les différents programmes opérationnels*

### Localisation

*Territoire du PAPI*

### Lien avec la SLGRI

**Grand Objectif concerné :**

**G04 :** Organiser les acteurs et les compétences

**Thème prioritaire concerné :**

GEMAPI

## AXE 0 : Pilotage, coordination et suivi des actions

La stratégie à adopter dans le prochain PAPI se fondera sur :

- La stratégie actuelle du 1<sup>er</sup> programme qui intègre d'ores et déjà les aménagements pressentis pour un second programme de réalisations dans la suite logique du plan d'action actuel.
- Les documents socle de la SLGRI du TRI Est-Var.
- Les conclusions du diagnostic du territoire au regard de l'évolution de la connaissance du risque inondation et plus largement de l'atteinte des objectifs stratégiques du 1<sup>er</sup> programme en termes d'aménagements, de prévision, de communication/sensibilisation, d'urbanisme...,
- les résultats des études engagées dans le PAPI complet n°1 telles que les actions 1.1 sur l'amélioration de la connaissance des ruissellements, l'action 5.3 concernant la caractérisation des enjeux ainsi que les actions visant à proposer des solutions de réduction des aléas.
- des études réalisées par d'autres structures, telles que la cartographie du risque de submersion marine par le BRGM à titre d'exemple.

En effet, la connaissance de l'aléa et des enjeux est meilleure sur certains bassins versants (Préconil, Giscle, Garde). Les actions citées précédemment contribueront ainsi à améliorer la connaissance sur les bassins versants plus petits et moins renseignés que constituent les petits côtiers des Baies de Pampelonne, Cavalaire et de Saint-Tropez.

In fine, les solutions proposées seront regroupées en un programme global sur le territoire du PAPI en identifiant des scénarios dont la pertinence sera justifiée au regard de la diminution de la vulnérabilité du territoire mais aussi des gains en matière de diminution des dommages et du retour sur investissement au moyen des Analyses Coût Bénéfice (ACB) et Muti-Critères (AMC) appropriées. Une attention particulière sera portée sur l'adéquation du programme, son coût et son phasage par rapport aux moyens de la collectivité et aux délais liés à la faisabilité technico-administrative des opérations envisagées. Le programme finalement proposé sera hiérarchisé et devra être directement opérationnel et maîtrisé pour une mise en œuvre qui respectera le calendrier établi.

Les aménagements qui seront proposés et présentés dans le dossier de PAPI complet devront être parvenus à un stade suffisamment abouti soulignant la maturité du programme.

Les aménagements seront donc définis à un stade AVP et les démarches foncières et réglementaires inhérentes aux projets, devront être définies et engagées (action 6.12).

Les procédures réglementaires comprendront une évaluation environnementale au titre du code de l'environnement qui comprendra notamment :

- Un état des lieux environnemental,
- Une étude d'incidence des aménagements envisagés,
- L'identification des mesures ERC (éviter / réduire / compenser).

## AXE 0 : Pilotage, coordination et suivi des actions

La présente action consiste à établir tous les éléments techniques et financiers (stratégie, plan d'actions, plan de financement) du PAPI complet à partir des études et des orientations stratégiques thématiques menées dans les actions des axes 1 à 7 de ce PAPI complet n°1. La formalisation du dossier de candidature avec toutes les pièces administratives, de soutien et de justification du programme complet seront établies par le chargé de mission PAPI dans le cadre de l'action 0.2.

### Modalité de mise en œuvre

Le pilotage et la coordination seront assurés par le chargé de mission PAPI de la CCGST (Cf. action 0.2) : réunions périodiques, prise en charge du suivi de la réalisation du programme et pilotage des actions. Il sera assisté par un prestataire de services compétent en la matière et capable d'assembler les différents travaux. **Un bilan à mi-parcours sera présenté en COPIL. Il servira de base de travail pour compléter le diagnostic et pour l'élaboration du PAPI suivant.**

### Échéancier prévisionnel

Cette action, alimentée par les résultats des études et actions du PAPI, **sera à engager à l'issue du bilan à mi-parcours**, notamment lorsque les résultats des études d'amélioration de la connaissance de la vulnérabilité du territoire (actions 1.1, 1.8 et 5.3) et de définition de nouveaux aménagements ou dispositifs (actions 6.1, 6.3c, 6.4 et 6.12) seront synthétisés et prêts à alimenter la stratégie du programme suivant.

### Plan de financement

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Compléter le diagnostic de vulnérabilité pour élaborer le plan d'action du PAPI complet n°2	CCGST	120 000 €	50 %	0 %	Financement potentiel	0 %	50 %
<b>Montant (€ HT)</b>			<b>60 000 €</b>	-		-	<b>60 000 €</b>

### Indicateurs de suivi/réussite

- Actualisation du diagnostic territorial de vulnérabilité approprié par les acteurs
- Elaboration technique des pièces constitutives du dossier de PAPI complet et sa justification dont l'ACB, l'AMC et les notes de prise en compte du risque dans l'urbanisation et d'évaluation environnementale,
- Adhésion des collectivités à la stratégie et au programme formalisée par des lettres d'appui.

**Déroulement des opérations**

**Durée globale : 2 ans**

**Montant estimatif : 120 000 € HT**

**Portage de l'action**  
**Maîtres d'ouvrage : CCGST**

**Partenaires techniques :**  
*Partenaires techniques et financiers mobilisés pour établir le plan de financement du programme : Etat, Région, Département, AERMC, communes et Syndicat Mixte de la Garonne*